

Discours d'Hervé BERVILLE

Mercredi 26 juillet 2023, Kingston

*Assemblée de l'Autorité internationale des fonds
marins*

Monsieur le Président,

Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs les chefs de délégations,

Mesdames et Messieurs les membres des
délégations des observateurs,

Mesdames et Messieurs,

Il y a 40 ans était signée ici en Jamaïque la Convention de Montego Bay, véritable constitution des océans.

Dans 40 ans, les peuples de la Caraïbe au Pacifique en passant par les océans Indien et atlantique se pencheront sur ce que nous faisons aujourd'hui dans cette enceinte. Leur jugement sera déterminé par notre capacité collective à préserver les océans et les fonds marins, patrimoine commun de l'humanité

Vous le voyez et le vous le savez, notre responsabilité est immense et aucun d'entre nous ici dans cette salle ne pourra dire qu'il ignorait l'effondrement de la biodiversité marine, l'élévation du niveau de la mer ou encore l'augmentation brutale de la température des océans. Personne ne pourra dire que le dérèglement climatique n'est pas une réalité contemporaine ; personne ne pourra dire que le changement climatique n'affecte pas les Etats insulaires en développement.

Depuis la création de l'Autorité Internationale des fonds marins, la France a toujours été pleinement

engagée dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et de sa partie XI. Ma présence aujourd'hui parmi vous traduit toute l'importance que le gouvernement français accorde au multilatéralisme, aux travaux de l'AIFM et à son Secrétariat.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation, face à l'urgence écologique, le 7 novembre 2022 à la COP27 à Charm El Cheick, le président de la République française, Emmanuel Macron, s'est prononcé contre l'exploitation minière des fonds marins.

Cette décision est assumée, définitive et s'appuie sur les nombreux travaux scientifiques dont les conclusions sont claires : nous ne pouvons pas (et nous ne devons pas) nous lancer dans une activité industrielle nouvelle alors que nous ne sommes pas encore capables d'en mesurer les conséquences et donc de prendre le risque de dommages irréversibles pour nos écosystèmes marins. L'exploitation causera des dommages irréversibles sur nos écosystèmes marins. Alors que sur le chemin de la COP28 nous avons discuté des enjeux

liés aux pertes et préjudices, faisons en sorte que dans 40 ans nous ne parlions pas des pertes et préjudices engendrés par l'exploitation des grands fonds marins.

Cette position, partagée par le Ministère de l'Europe et de Affaires étrangères et la Ministre Mme Catherine Colonna, qui nous le savons, a suscité de nombreuses interrogations, fait écho aux préoccupations légitimes des jeunes générations et s'inscrit en cohérence avec deux accords majeurs qui nous obligent :

1/Le cadre mondial pour la biodiversité de Kumming-Montréal dont l'objectif est de protéger 30% des mers d'ici 2030 ;

Et 2/ le Traité sur la conservation et l'utilisation de la biodiversité marine en haute-mer – dit BBNJ – qui régule enfin un espace qui couvre 70% des océans.

Je crois en la force du multilatéralisme, au respect des droits des Etats et surtout dans notre capacité à trouver le chemin pour préserver ce patrimoine commun de l'humanité.

C'est ce que nous avons démontré la semaine

dernière au Conseil avec l'adoption au consensus de deux décisions qui sont un progrès car elles traduisent la volonté de plus en plus partagée, et je m'en réjouis, de ne pas autoriser l'exploitation en l'absence d'une réglementation robuste et protectrice de l'environnement.

Nous, les 169 Etats parties, et j'en profite pour saluer l'adhésion du Rwanda, nous avons désormais le devoir de débattre de ces sujets fondamentaux dans cette Assemblée.

La France, avec le Chili, le Costa Rica, Palau et le Vanuatu, appelle donc à ce que ce débat légitime et nécessaire ait lieu ici et maintenant.

Et nous soutenons la proposition de l'Allemagne d'une seconde revue quinquennale afin de nous assurer que l'Autorité remplit pleinement ses obligations vis-à-vis du Patrimoine commun de l'Humanité.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat, de gouvernements et de délégation, l'AIFM doit prendre toute sa part dans les réponses aux défis

de notre siècle, siècle qui doit donner toute sa place à la recherche, à la science et la connaissance.

L'exploration des grands fonds marins peut être la nouvelle frontière scientifique si nous investissons collectivement, simultanément, massivement, et le gouvernement français a d'ores et déjà érigé la recherche scientifique marine au rang de priorité nationale. Car mieux connaître, c'est mieux protéger. La France est une nation océanique et nous partageons les mêmes défis.

Monsieur Alando Terrelonge, Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la Jamaïque, ce magnifique pays que je remercie pour son accueil chaleureux, a coutume de dire que les jeunes sont « les Queens et les Kings ».

Alors pour ces « Queens et Kings » et pour toutes les jeunesses de nos pays, agissons pour préserver ensemble les grands fonds marins, joyaux de leur couronne.

Je vous remercie.